

Loi électorale

M. Cullen: Combien en boivent sans trouver cela bon?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je n'en bois pas. Je ne trouve pas cela bon. En fait, tout comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), je trouve choquant ce genre d'annonce à la télévision.

Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) se préoccupe de la liberté d'expression des gens en temps d'élection. J'avoue que la liberté de décider du genre de personne que l'on veut être se heurte à bien des obstacles chez nous. Cette liberté est terriblement frustrée par la publicité faite à des fins lucratives dans les grands moyens de diffusion du pays.

Je pourrais m'étendre longuement sur le sujet, mais je n'en ai pas l'intention. Le fin mot de l'histoire c'est que vous n'êtes pas un membre à part entière de la société du XX^e siècle et vous êtes incapable d'entrer dans le XXI^e si vous n'avez pas un papier hygiénique de bon ton dans votre salle de bains.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Voilà ce que nous font les agences publicitaires. L'auteur du bill nous signale aussi que ces mêmes agences cherchent également à influencer notre façon de voter. Elles le font toutes pour des raisons commerciales, pour en tirer des bénéfices. A mon avis, la société doit d'une manière ou d'une autre faire le tri.

J'adhère à un parti qui croit que nous pouvons faire beaucoup par voie législative, mais je ne vois pas comment nous pouvons légiférer en matière de presse ou de media. Nous pourrions suggérer qu'ils soient ici lorsque nous parlons d'eux. Je vois avec plaisir que deux de leurs représentants sont à la tribune aujourd'hui. Lorsque je me suis levé, il n'y en avait qu'un, un second est entré. C'est, pour moi, un jour à marquer d'une croix blanche.

Je ne veux pas retarder la Chambre davantage, je sais que d'autres veulent parler. Le député de Cumberland-Colchester-Nord nous a rendu service aujourd'hui en soulevant cette question. Ce n'est pas une façon indirecte de dire que je vais appuyer son bill parce que, je le crains, je ne le puis. S'il était adopté, son bill créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. De toute façon, je le répète, je veux encore être libre d'essayer d'évaluer ce qui se passe dans ma circonscription au moment des élections et de dire comment vont les choses. Où tirer la ligne entre une personne qui effectue ce genre de travail et une autre, je ne saurais le dire.

Pour terminer, j'insiste encore une fois sur ce que je viens de dire. Dans notre société d'aujourd'hui, l'un de nos gros sujets de préoccupation, c'est que les intérêts commerciaux menacent terriblement notre liberté de pensée et notre liberté de décider ce que nous voulons être. Il existe, j'en suis sûr, une loi concernant la publicité trompeuse, mais je pense que nous devrions aller plus loin. J'espère qu'un jour, dans la presse écrite et parlée, l'enseignement, la religion et tout le reste, on visera vraiment à enrichir la vie de l'homme au lieu de poursuivre un but intéressé ou un quelconque profit.

M. Muir: Le député me permet-il de poser une question?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Avec plaisir!

M. Muir: Merci beaucoup. J'ai toujours écouté avec beaucoup d'intérêt mon distingué collègue de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Il a longuement parlé de la publicité trompeuse. Au cours de la dernière campagne

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

électorale, le candidat néo-démocrate a distribué dans ma circonscription des milliers de feuillets jaunes où l'on pouvait lire mot pour mot: «Bob Muir a reçu de l'argent pour ouvrir deux bureaux de circonscription et engager deux secrétaires. Bob Muir n'a pas ouvert ces bureaux et n'a pas employé les deux secrétaires. Où est allé cet argent? Vous pouvez le deviner aussi bien que moi.»

Tous les députés ici présents, surtout le député de Winnipeg-Nord-Centre savent, j'en suis sûr, combien ils ont reçu d'argent pour des bureaux de circonscription. Ils n'ont rien reçu. L'affaire est réglée directement entre le Trésor et je ne sais qui. N'est-ce pas là, selon le député, de la publicité trompeuse, puisqu'il en a tellement parlé?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si les faits sont bien tels que les a exposés le député, cela est bien sûr trompeur. Je réprouve la publicité ou la propagande mensongères de tout genre, particulièrement dans ce domaine. Et je l'affirme à titre de député qui n'a jamais consacré de deniers publics à tenir un bureau dans sa circonscription.

M. Muir: Merci.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai perdu dans cet échange une minute et demie de mes trois minutes et demie? Je vais donc devoir abréger plus que jamais. Je tiens à exprimer mon accord avec le député qui vient de prendre la parole à propos de l'iniquité de la publicité sur la bière. J'estime qu'elle est tout à fait malsaine. Je lui recommande plutôt un document beaucoup plus sobre et profond, le rapport sénatorial sur le Commonwealth des Caraïbes qui parle du rhum de haute qualité des Antilles.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Règlement!

M. Macquarrie: Voilà le genre de document qu'il devrait lire au lieu de perdre son temps à regarder des annonces publicitaires sur la bière qui ne sont que pure bêtise.

● (1650)

Je tiens à dire que lorsque j'ai tout d'abord entendu mon collègue de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) aborder ce sujet, j'y ai été très indifférent. Mais, les élections se succédant, j'envisage sa proposition d'un meilleur œil, parce que j'estime qu'il y a réellement, à notre époque où le medium est le message, un grand danger que les tendances à la manipulation commencent à échapper à tout contrôle. Je suis d'accord avec ce grand journaliste, Charles Lynch, qui—et même s'il se trompe souvent, il sait du moins bien écrire—faisait remarquer il n'y a pas longtemps que la question, à propos des sondages d'opinion, est de savoir s'ils ne faussent pas le processus démocratique en décrivant à l'avance les tendances du vote. C'est là une question très importante que l'on devrait à mon avis examiner très attentivement.

Le député aura probablement du succès puisque, comme plusieurs d'entre nous qui sommes ici depuis assez longtemps nous en sommes rendu compte, nous avons tendance à revenir toujours sur le même sujet. Par exemple, moi, je parle de listes permanentes de scrutin depuis mon arrivée à la Chambre et nous pourrions peut-être les obtenir un jour. Nous aurons peut-être alors ce que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) souhaite, soit une campagne électorale plus courte, ce qui serait excellent. J'espère qu'un jour à la Chambre nous adopterons un mode de scrutin électronique et une période d'attente déterminée pour le vote. Je me rappelle que pendant une